Programme de Formation

DUERP : Document Unique et d'Evaluation des Risques Professionnels

Points Forts

Renforcez vos compétences en prévention et santé au travail : apprenez à repérer les risques, à les évaluer efficacement et à construire un DUERP clair et conforme, pour protéger vos équipes grâces à des actions concrètes !

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

- Dirigeant
- Membre CSE/CSSCT
- Référent SST
- Responsable QSE
- Tout collaborateur souhaitant découvrir ou perfectionner cette thématique.

Prérequis

Aucun

En amont : l'entreprise nous communiquera

- **La trame de votre document unique actuel**
- **Le plan de l'entreprise et sa spécificité**
- **Registre de sécurité** :
  - Formations du personnel, exercices d'évacuation, vérifications périodiques des moyens de secours (Extincteurs, Electricité, blocs secours…).

→ *À défaut de registre, nous préciser :*

  - *si les salariés ont été formés au risque **incendie / évacuation***
  - *la **date de la dernière formation**, si celle-ci a été formalisée, et de quelle manière*
- **Fiche entreprise SPST** (Services Prévention Santé au travail, anciennement médecine du travail)

→ *les salariés ont-ils passé les visites d'aptitude ?*

- **Liste du personnel et fonctions dans l'entreprise**

Si existant

- **Notice de sécurité de déclaration de l'ERP** (Établissement Recevant du Public)
- **Liste des AT** (accidents de travail avec ou sans arrêt) **sur l'année N-1**, incluant circonstances, arrêts, maladies professionnelles.

Objectifs pédagogiques

- **Identifier les obligations réglementaires en matière de santé et sécurité au travail.**
- **Analyser les situations de travail** afin de repérer les dangers et évaluer les risques professionnels.
- **Élaborer ou mettre à jour un Document Unique conforme à la réglementation en vigueur.**
- **Construire un plan d'action de prévention** structuré à partir des risques identifiés.
- **Différencier les types de risques psychosociaux** et proposer des mesures de prévention adaptées.

Modalités pédagogiques

- Outils d'éveil et réveil pédagogique
- Pédagogie par projet, échanges de pratiques, témoignages et retours d'expérience.
- Technique de groupe
- Jeux de rôles et mises en situation.
- Utilisation des documents de travail de l'entreprise.

Moyens et supports pédagogiques

En INTRA, l'entreprise s'engage à fournir :

- **Vidéo projecteur** pouvant être relié à un ordinateur portable
- **Le matériel de prise de note**

FEELS UP s'engage à fournir un support de synthèse numérique ou papier remis après le stage

En INTER, FEELS UP mettra à disposition :

- **Vidéo projecteur** relié à un ordinateur portable ou **écran numérique interactif**
- **Support de synthèse** numérique ou papier remis après le stage

Pour les formations prévues en distanciel, un lien d'accès au webinaire sera transmis au participant quelques jours avant la session pour qu'il puisse se connecter à distance.

Afin d'optimiser le bon fonctionnement du webinaire, le stagiaire devra s'assurer d'avoir une bonne connexion internet ainsi qu'un ordinateur équipé d'un micro et d'une caméra.

En cas de difficultés de connexion ou pour toute autre demande, contactez-nous au 03.87.52.05.07

Modalités d'évaluation et de suivi

Le séquencement pédagogique est tel qu'il comporte pour chaque rubrique :

- **une phase de découverte**
- **une phase de démonstration**
- **une phase d'application**
- **une phase d'évaluation**

L'évaluation se fait donc de manière continue : les échanges au sein du groupe, les questions-réponses et les quiz sont autant d'outils d'évaluation.

Description

Article R. 4121-1 du code du travail **(ancien article: R 230-1)**"L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'**article L. 4121-3**.
Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement."

Au-delà de l'obligation règlementaire, maîtriser le Document Unique, c'est agir concrètement pour la santé et la sécurité de vos équipes. Cette formation vous accompagne pas à pas dans l'analyse des risques professionnels, la mise en conformité réglementaire et la construction d'un plan d'action structuré.

Jour 1

Identifier le parcours professionnel du / des formateurs et des apprenants.

Identifier le déroulé de la formation.

L'aspect juridique de l'accident du travail & maladie professionnelle

Qu'est-ce que les conditions de travail ?

Comment la dégrader, l'améliorer ?

Qu'est-ce que la base du travail et le lien de subordination ?

Le Code du travail, le contrat de travail et le règlement intérieur de l'entreprise.

L'importance du lien de subordination dans le domaine de la SST, les pouvoirs de l'employeur, l'insubordination, les différentes sanctions.

Quelles différences entre accident du travail, maladie professionnelle et accident du trajet ?

Pourquoi les différencier ?

Quels sont les 2 types de responsabilités pouvant être engagés en cas d'accident du travail ?

Responsabilitésciviles et pénales quelles différences ?

Les obligations de l'employeur en santé et sécurité au travail.

Comprendre la signification d'obligation de moyens et de résultat.

Quelle conséquence en cas d'AT pour l'entreprise et le salarié ?

En cas de maladresse, d'imprudence, de négligence d'un manquement, les différentes fautes inexcusables.

Identifier les conséquences de l'AT.

Quelles obligations l'employeur a-t-il en cas d'AT/MP ?

Ce que dit le code de la sécurité sociale, le rôle du CSE/CSST en cas d'AT/MP dans l'entreprise.

La prévention des risques professionnels en générale.

Où en est mon entreprise dans le domaine de la SSCT ?

Faire le diagnostic dans les domaines de la prévention technique, organisationnelle et managériale de son entreprise par le biais de l'outil GPSST de l'INRS.

Quelles définitions à connaître en tant que préventeur ?

Danger – risques – prévention - dommages.

Comment apparaît l'accident ?

Comprendre le schéma d'apparition de dommage et savoir l'utiliser pour pouvoir proposer des actions de prévention.

Quels sont les différents types de famille de risque professionnel ?

Qu'est-ce que les 9 principes de prévention ?

Ou les trouver - de quoi s'agit-il et comment les utiliser ?

Qu'est-ce que le document unique d'évaluation des risques ?

Que dit la loi – comment fonctionne-t-il – à quoi sert-il – de quoi est-il fait ?

Jour 2

Rappel des différents sujets vus lors de la journée 1 + précisions si besoin.

La prévention des risques professionnels en général.

Comment identifier et évaluer les risques professionnels ?

Les outils internes de l'entreprise (ou à défaut les outils apportés par le préventeur)

Qu'est-ce que la visite d'établissement ?

Son utilité - trucs et astuces.

Qu'est-ce que le risque psychosocial ?

Quels sont les enjeux économiques et l'impact des RPS sur mon entreprise et l'utilité de la mise en place d'une démarche de prévention contre ce risque ?

La prévention des risques psychosociaux

Comment apparaît le RPS, comment le combattre et les conséquences de celui-ci ?

La prévention primaire, secondaire, tertiaire dans le cadre des RPS.

Quelles sont les différentes formes du RPS selon l'INRS ?

Focus sur le harcèlement sexuel et moral.

Quels sont les 12 facteurs du RPS selon l'ANACT ?

Quels sont les mécanismes physiologiques en cause dans l'apparition des RPS et les conséquences pour la santé ?

Focus sur le lien entre RPS et TMS.

Comment analyser, évaluer et proposer un plan d'action de prévention contre les RPS ?

Analyser la /les situations problèmes pour identifier le/les types de RPS.

Identifier les critères pour retenir une situation problème à analyser.

Analyser une situation problème pour être force de proposition en tant que qu'instance représentative du personnel.